



LE JOURNAL

Passé, présent, futur ...

Entre vos mains, l'édition N° 9 du journal de votre commune ressent encore toute la fraîcheur de l'été et son ton adhère résolument avec les couleurs chaudes de l'automne !

Ce journal vous propose un tour dans **le passé** de la vie bienfaisante de Saint-Martin ou encore de celle de la laiterie du Jordil.

Le présent pour sa part est marqué par l'arrivée des nouveaux tenanciers du restaurant de la Croix Fédérale et par les activités de l'Amicale des anciens et anciennes.

Le futur, lui est dirigé par nos simples gestes écologiques quotidiens qui serviront à nous amener un air meilleur.

Si vous êtes de Saint-Martin, vous avez passé, passez ou passerez par notre école. Ne manquez pas les reportages qui y sont consacrés ! Probablement certains d'entre vous seront envahis par un air de nostalgie... mais que c'est bon de se remémorer toutes ces belles années !

Plusieurs de nos concitoyens soufflent leurs nonante bougies. Plongez dans leur histoire et prenez-vous à rêver de vivre aussi belle aventure que celle de l'existence.

A toutes ces personnes, nous leur souhaitons un "Joyeux anniversaire"

Notre été a été marqué par le 75ème anniversaire du ski club qui a su magnifiquement faire vibrer la commune tout au long du week-end du 1er août.

La fête des 10 ans de la fusion s'est déroulée, pour sa part, sous un soleil généreux ! N'oublions pas non plus les Z'aps et leurs z'apéros, la fête du village de Besencens...

Toutes ces animations font partie du passé et sont encore bien présentes dans nos esprits, mais à coup sûr et sans aucun doute, celles qui se profilent déjà à l'horizon, seront toutes estampillées du mot "réussite" et feront l'objet de prochains reportages !

Bonne lecture et merci de votre fidélité

C.B



Le mot du syndic Déjà 10 ans !

Le 7 juin dernier le Conseil communal vous a invités à fêter le 10ème anniversaire de la fusion des communes de Besencens, Fiaugères et St-Martin et c'est sous un soleil radieux que cette fête s'est déroulée à la satisfaction de tous.

Tout d'abord je souhaite revenir sur quelques dates importantes de ce processus de fusion.

Novembre 2000 : un sondage à la population a été réalisé. Le résultat de ce sondage a démontré une nette volonté de fusionner entre les 3 communes.

En **juin 2001**, après plusieurs rencontres intercommunales, les 3 conseils communaux de l'époque ont adhéré à l'idée de fusionner.

Un mois après, **juillet 2001**, la commission de fusion a été constituée.

En **octobre 2001**, après quelques séances, il était temps de faire une pause pour un temps de réflexion afin de résoudre quelques divergences d'avis et prendre un peu de recul sur ces décisions importantes car tout changement apporte tout de même des craintes et des peurs de l'inconnu.

Les discussions ont repris **fin 2002** pour aboutir à une séance d'information à la population le **28 avril 2003** débouchant sur une assemblée communale extraordinaire le 11 juin 2003 avec le seul point au tractanda : **LA FUSION DES COMMUNES DE BESENCENS, FIAUGERES ET ST-MARTIN** avec l'approbation de sa convention.

C'est sous la Présidence de Yves Currat Syndic à Besencens, Sylvain Chesaux Syndic à Fiaugères et Roger Braillard Syndic à St-Martin que ces assemblées se sont déroulées. A l'issue des débats les citoyens présents ont largement plébiscité cette fusion avec :

- 95% de OUI à Besencens
- 85% de OUI à Fiaugères
- 100% de OUI à St-Martin

Suite à ce vote historique, la commission s'est tout de suite remise au travail. A une cadence de 2, voire 3 séances par mois, c'est le **1er janvier 2004** que la nouvelle commune de Saint-Martin FR est née.

2004-2014 : déjà 10 ans...comme le temps passe vite !

Après 10 ans de vie commune, j'ai le plaisir de constater la satisfaction de l'ensemble des citoyens de notre commune. Toutes les craintes du début, l'inquiétude de certains pour la perte d'identité ou la centralisation de l'administration ou la peur de tomber dans l'oubli en raison de l'éloignement de certains secteurs, se sont très vite estompées, car la volonté du Conseil communal a toujours été d'œuvrer avec la même équité sur l'ensemble du territoire de la commune. Personne ne s'est enrichi ou appauvri puisque le taux d'impôt n'a pas changé depuis 10 ans. La gestion des affaires communales ne s'en porte que mieux et c'est tout simplement le résultat naturel de décennies de collaboration des 3 communautés.

Aussi, je ne voudrais pas passer sous silence le développement de nos anciennes communes qui s'est amorcé au début des années 1960-1970 avec l'arrivée de l'eau potable en provenance de Bulle. En effet, c'est en équipant l'ensemble de nos territoires d'un réseau d'eau que les communes ont pu ouvrir des zones à bâtir pour ac-

cueillir de nouveaux citoyens.

Voici quelques autres grands investissements qui ont marqué notre collaboration avant la fusion.

1975-1976 : construction de l'école intercommunale à Saint-Martin

Dans les **années 1980-1990** : aménagement de tout le réseau des routes intercommunales et AF

Début des **années 1990** : construction d'un réseau d'épuration des eaux usées

Entre **1993 et 1995** : construction de la salle polyvalente et ses annexes

2001 : agrandissement de l'école intercommunale par la création d'un 2ème bâtiment

Ce sont ces équipements importants parmi d'autres qui ont amorcé et influencé le processus naturel de fusion.

Que toutes les personnes qui se sont investies dans l'élaboration de ces projets en soient sincèrement remerciées.

N'ayons pas peur du changement et de l'avenir, une nouvelle fusion ou tout autre rapprochement et collaboration de communes ne nous empêcheront pas de poursuivre et de conserver une très belle qualité de vie dans notre magnifique région de la Haute-Veveyse.

Un tel engagement ne se réalise pas sans la motivation d'une équipe acquise à la cause. C'est pourquoi je tiens à adresser mes chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré et qui se sont engagées à poursuivre leur mandat dans un esprit d'ouverture pour arriver 10 ans après à fêter cet événement.

Pourquoi cette fête se déroule-t-elle à cet emplacement de la commune ? Il s'agit du point de rencontre des 3 anciennes communes. Il y a 10 ans nous avons démarré l'aménagement de cette place par la pose d'un arbre et d'un banc. A chaque événement important de notre commune, le Conseil communal a à cœur de développer l'animation de cette place. C'est pourquoi un tilleul a été planté pour l'arrivée de notre 1000ème habitante en 2013 et un marronnier sera planté cet automne pour ombrager la table qui a été posée le jour de la fête ainsi qu'une haie de petits fruits pour délimiter cette place

Nous souhaitons que cet endroit devienne un point de rencontre entre tous les habitants de notre commune et d'ailleurs.

UN GRAND MERCI A VOUS TOUTES ET TOUS qui avez consacré votre journée à ce jubilé. Le Conseil communal a eu grand plaisir à partager cet anniversaire avec les citoyennes et citoyens qui se sont déplacés au Banc de la Fusion en ce jour de fête et c'est grâce à une parfaite organisation que nous avons passé une journée conviviale.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation, à commencer par les dames de l'administration qui ont préparé et servi un magnifique apéritif, à Charly et Yvette pour les balades et transports en calèche qui ont enchanté petits et grands, à Albert et Frédéric qui ont animé le sciage à l'ancienne qui a eu un grand succès dans l'après-midi, aux Amis du Hibou et à mes collègues du Conseil communal pour avoir préparé et servi une succulente fondue, aux concierges pour leur grande "aide sans compter" et à toutes les personnes qui ont apporté leur précieuse collaboration pour une fête réussie.

Gérard Buchs

La Fête de la Fusion

Qu'ont-ils annoncé pour ce week-end ? 30°C ?

C'est pourtant bien les « Amis du Hibou » qui participent à l'organisation, non ?!

Eh bien, voilà un samedi qui aura fait taire certaines « mauvaises langues » de ma connaissance, habituées de quelques fêtes passées bien arrosées (et pas forcément de la façon qu'on avait imaginé au départ...) !

Notre Fête de la Fusion, à l'occasion des noces d'étain (10 ans) liant Besencens, Fiaugères et Saint-Martin fut donc surtout auréolée de lumière et baignée de chaleur : un régal ! même si la météo des précédents jours ne nous y avait pas doucement préparés.

Ce fut donc aussi la fête du chapeau !



Notre syndic nous rapporta historiquement quelques faits ayant émaillé la vie de notre commune depuis 2004.

Et la Fête poursuit son petit bonhomme de chemin. Elle avait débuté en réunissant les gens venus à pied, à vélo, en rollers, en poussette ou à cheval des quatre coins de la commune. L'apéritif ouvrit bien vite ses bras aux dizaines d'assoiffés qui cachaient mal leurs doutes concernant la suite du repas : vous êtes sûrs ? une fondue... par cette chaleur ? Mais oui. Et à la surprise générale, le pari fut réussi.

A l'ombre des parasols, la chaleur ambiante s'est muée en une joyeuse convivialité lors de la composition des équipes et lors du brassage attentif dans le caquelon, puis en une excellente fondue (de Chesalles...) dégustée entre connaisseurs.

A propos d'ombre, relevons encore une fois que le Conseil plantera un nouvel arbre pour laisser une trace visible et durable de cette anniversaire. Un marronnier viendra donc offrir (au fil des ans) sa fraîcheur à la nouvelle table installée pour la même occasion.

En effet, le coin du « Banc de la Fusion » est en train de prendre ses aises : il sera délimité par des buissons de petits fruits qui seront, d'année en année, à disposition en self-service pour la population de la commune.

Encore une expression de la présence de notre Conseil, attentif à prendre en compte tous les citoyens dans le « groupe communal », que ce soit en tant que ménages (gratifiés d'un stylo commémoratif avec le courrier de convocation à la dernière assemblée), familles petites et grandes (toutes appelées à la Fête et prêtes pour de futures réjouissances autour de la table du Banc de la Fusion) ou individus (reparti de la Fête avec, chacun d'entre eux, le verre-souvenir du jour).

Souhaitons encore longue vie à notre beau coin de terre que l'on continuera de cultiver (même s'il devait un jour être administrativement englobé dans un cercle plus régional...) ! Car la relève est assurée.

En témoignent nos enfants qui n'ont pas hésité à mouiller leur chemise à l'exemple de leurs anciens lors des essais de sciage traditionnel !

Merci au Conseil et aux Amis du Hibou pour cette belle fête et rendez-vous dans 15 ans pour les noces d'argent.

NB : de nouveaux verres aux armoiries de la commune « 10 ans Fusion St-Martin » sont en vente au secrétariat communal.





Plus de punch pour votre argent
avec le conseil en placement Raiffeisen.

Grâce à notre conseil en placement compétent, fiable et sur mesure, faites fructifier votre argent dès aujourd'hui. Nous vous indiquons comment placer au mieux votre capital et lui donner plus de punch. Prenez rendez-vous avec l'un des conseillers en placement de votre Banque Raiffeisen.
www.raiffeisen.ch/plusdepunch

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN



Place du Village 4
Case postale 16
1609 St-Martin FR

Tél. et fax: 021 907 73 56
philippe.severine@bluewin.ch



Auberge de la Croix-Fédérale

Valter et Renée Brenci

Place du Village 4
1609 St-Martin

021 907 71 94

renee.brenci@icloud.com
aubergedelacroixfederale.ch

Laiterie-Fromagerie
CHESALLES
/ORON

DAVID & AMÉLIA DUMAS *Fabrication et vente:* CHESALLES-SUR-ORON *Vente:* SIVIRIEZ

NOS SPÉCIALITÉS

au lait de vaches:
GROÛÈRE AOC, MOUX, 1 M-SALE, 1 SALE
CRÈME DOUBLE
SÉRAC
FONDUE MOITIÉ-MOITIÉ
FONDUE PURE VACHERIN
DÉLICE DE CHESALLES

au lait de chèvres:
TOMMES FRAÎCHES
CHÈVRE 1 M-SALE
CHÈVRE DE CHESALLES
FONDUE PURE CHÈVRE

M*aillard*
& fils SA

menuiserie
agencement
cuisines
salles de bain
parquets

Rte du Village 33
1609 Besencens

Tél. 021 907 77 81
www.menuiserie-maillard.ch

Notre Auberge de la Croix Fédérale

Le soleil inonde la terrasse en ce jour de mai. Le sourire des patrons qui m'accueillent est tout autant lumineux ce matin. Valter s'affaire à installer un immense parasol et Renée finit de proposer un menu spécial-fête à son interlocutrice au téléphone.

C'est le train-train habituel des deux nouveaux gérants de "notre" restaurant. Car c'est bien de cela qu'il s'agit selon Renée : pour chaque citoyen qu'elle rencontre, la Croix Fédérale, c'est "son" auberge, chacun à sa façon. Et c'est cela que Valter et Renée souhaitent le plus ardemment : que chacun se sente chez lui chez eux ! vous voyez ce que je veux dire ? Quand j'ai demandé à Renée si elle était d'accord que Le Journal leur consacre une page, elle était d'entrée enthousiaste. Ne l'est-elle pas en toute circonstance d'ailleurs, enthousiaste et positive ?

La toute première chose qu'elle tenait à ce que je note, c'était : MERCI ! Un immense merci à toute la population pour l'accueil qui leur a été réservé à leur arrivée comme gérants du restaurant de Saint-Martin ! (de mon côté, j'ai la vague idée que toute la population de notre commune voudraient leur dire merci de même...). Accueil qu'ils considèrent comme d'autant plus chaleureux, qu'il était adressé à des « étrangers » de la ville.

Il est vrai que leur parcours n'a pas été très « dzodzè » ou campagnard jusqu'ici : Valter a bourlingué de l'école hôtelière italienne à l'Angleterre en passant par le Beau-Rivage et le Palace de Lausanne où il a oeuvré comme chef de service. Il a fait des ouvertures comme celle de la Brasserie du débarcadère de Montreux ou celle de l'Hôtel de la Cigogne à Genève (comme chef de service responsable). Il a travaillé 10 ans à la Trattoria Toscana de Lausanne et 7 ans au Lausanne Sports comme exploitant, puis encore 7 ans au café des Alpes et 4 ans au Tennis de Pully. Toute une vie, que dis-je, de multiples vies (!) au service de l'autre. Et c'est encore Valter qui a entraîné Renée dans cette vie, nouvelle pour elle, de la restauration. Après une première « vie » à travailler en tant qu'assistante médicale sur la côte vaudoise, elle s'est passionnée pour son nouveau job. Au fil des ans, elle qui aime la découverte et surtout les gens, a étoffé son bagage en vins, en bonne chair, en convivialité et en amitiés.

Retrouver la simplicité de la campagne après la ville de Pully n'est pas une affaire pour Valter et Renée... bien au contraire. Mais quitter une « vie » au sein du Tennis, leur dernier port d'attache, et toutes les amitiés de là-bas, fut nettement plus dur. Pourtant, en passant la porte de la Croix Fédérale lors de leur toute première visite, ils ont su, à l'instant, que ce serait « leur » endroit, de même qu'il est le nôtre. Saint-Martin n'a laissé de place qu'aux meilleurs souvenirs des années passées dans « leur » Tennis, dit Renée.

Ici, professionnellement, ils sont « attendus » à beaucoup d'endroits : les gens de passage, la terrasse, les gens d'ici qui font la pause, les personnes âgées, les sociétés, les fêtes et cérémonies diverses, les réunions qui supposent l'utilisation de la salle du 1er...

Bref, un « gros job mais gratifiant » disent-ils.

En quittant la ville, ils sont aussi heureux de renouer avec la simplicité. Simplicité des gens, des valeurs, de la vie en général. Cette simplicité doit aussi se retrouver dans les menus



qu'ils proposent. Pas de haute gastronomie, mais une volonté de Valter de proposer de bons repas simples « pour que tout le monde s'y retrouve ». Les plus petits et les plus grands vont certainement aussi pouvoir en profiter dans le futur, par l'intermédiaire de l'Accueil extrascolaire, de la Crèche ou des Repas à domicile.

Une aide de cuisine et une serveuse, employées à plein temps, permettent le bon fonctionnement de l'auberge (pas d'autre cuisinier que Valter pour l'instant !). Les « extras » assurent la « mise au courant » des gérants.

Et que dire de l'héritage laissé par Michel et Blulette ?!

Je sais que Michel n'avait pas voulu d'article dans les journaux lors de son départ à la retraite. Mais je profite ici de lui rendre hommage, lui qui nous a quittés trop tôt mais en nous laissant (avec, en prime, tous les souvenirs qui y sont liés) le plus bel objet qu'on puisse rêver. Une auberge qui permet de réunir les gens d'ici ou d'ailleurs, mais qui surtout permet de maintenir la vie sociale dans ce village. Le vrai « poumon du village ». Car, et Renée l'a soulevé, il y a dans cette commune une vie magnifique animée par un grand nombre de groupes et de sociétés avec lesquels la Jeunesse a été un lien pour les gérants.

Mais que serait tout ce monde sans un lieu de rencontre comme la Croix Fédérale ? Michel et Blurette Maillard ont mis leur vie entière au service de la commune et des gens de Saint-Martin. Même si les mots ne sont pas toujours là pour le dire concrètement, la reconnaissance est là et c'est au plaisir qu'ont les gens de se retrouver dans leur restaurant que cela se voit !

MERCI Michel et merci Blurette, toi qui reste d'ailleurs encore la précieuse « consultante » des nouveaux gérants. C'est avec des lieux comme le restaurant et notre boulangerie-épicerie que notre village reste un village vivant. Merci à Philippe et Séverine Maillard de les porter encore et toujours vers l'avant. Et gageons qu'avec l'amitié naissante entre propriétaires et gérants, nos deux "institutions" ont un bel avenir et ce au plus grand avantage de tous !



Merci Michel à Jules

A l'aube, aux heures des chants d'oiseaux,
A l'aube, quand bien même la neige, la bise, mordent,
L'homme de la terre se lève ! Les bêtes attendent, elles savent !
La chaleur, les parfums de l'étable, ses poumons connaissent,
ça leur fait du bien !
Elles sont belles les vaches de Michel ! Il les aime, elles le lui rendent !
Michel, sa ferme, ses terres : il y est né, y a grandi, mûri !.. « Comme l'épi ».
Sa vie durant, il fructifie son petit paradis,
Respire l'air si particulier de La Rougève !
Michel à Jules a des amis partout ! Et pourquoi cela ?

Il est honnête, droit, pétri d'humour. Sa compagnie est naturellement bonne.
Un jour, on ne sait quand, on ne sait où, Michel croise Florence. Un soleil à elle toute seule !
Ils s'aiment. Ils s'aiment sans fausses fioritures. Solides.
Nicolas, Laurent, William pointent bientôt le bout de leurs nez.
Riche de leur amour, le couple va tout donner pour le bonheur de leurs enfants,
Affronter les difficultés sans jamais baisser la garde.
Les deux. Ensemble. Forts. Et surtout joyeux.
Nicolas traite les vaches, conduit le tracteur dans les prés.
Laurent s'occupe des lapins ! Ses parents lui ont construit un poulailler tout neuf !
William aime le tennis, Federer et sa maison !
Et allons-y ! Tous unis !

On fait les foin, on raperche le bétail, on fait de magiques fêtes de famille chez Lucien !
Michel à Jules est très croyant !
Tous les ans, le matin de la Fête-Dieu, il part en forêt, comme ça,
Chercher au cœur de notre belle nature, le plus grand « Mé » possible !
Et cet homme le pose solidement tout contre sa maison !
Il restera là longtemps. Il sèchera doucement puis, avec respect,
Michel va le couper, le brûler au cœur de la maison ! Le « Mé » protégera la ferme !
Aujourd'hui, le petit village de La Rougève et tous ses alentours sont vraiment tristes...
Michel s'en est allé beaucoup trop tôt vers ce grand Paradis !
Son beau visage, sa stature, son salut, son rire vont nous manquer...
Pourtant, nous sommes désormais tous riches de ce qu'il nous a donné !
Merci Michel à Jules !

Ce journal est avant tout le vôtre.

Nous attendons vos réactions, vos commentaires et suggestions. Donnez-nous des idées de sujet ou de rubrique, des filons, des noms de personnes à qui nous adresser et qui sait: écrivez vous-même un article ?!

Contact : journal@saint-martin-fr.ch

L'Amicale des anciens et anciennes de St-Martin

L'Amicale des Anciens et Anciennes de St-Martin existe depuis 1952 et organise chaque année une course d'une journée en toute convivialité. Nous aimerions vous faire partager nos dernières sorties.

En 2011 : Départ pour le Jura français à la découverte du Lac Vouglans et visite du musée des "Machines à nourrir le monde" ; une centaine de maquettes réalisées par un fribourgeois : Marcel Yerly.



Sortons de nos frontières ...



Tout le monde est émerveillé par ces chefs-d'œuvre



Le président les mène en bateau !

En 2012 : Direction Giessbach

Nous visitons une des plus belles cascades de Suisse de plus de 400 mètres.

Ensuite, nous partons pour Axalp.



A 90 ans on tourne le dos à la chute ...



Rencontre entre touristes de différents horizons

En 2013 : En route pour le Jura.

A Grandfontaine, visite du « musée des vieilles traditions ».

L'après-midi à Büren, Soleure, nous assistons au soufflage de verre effectué par l'un des derniers artisans de Suisse. Que de belles créations !



Tous « soufflés » par la dextérité de l'artiste



Trois cousins. Joseph, Michel ainsi que tous ceux qui nous ont quittés restent bien présents dans notre cœur.

En 2014 : Départ pour Lucerne, une croisière de 30 min. sur le Lac des Quatre Cantons.

Arrivés à Beckenried, le téléphérique nous emmène à Klewenalp, à 1600m, avec une vue sur six lacs de Suisse.

Au retour de nos escapades, nous terminons la journée par notre traditionnelle soupe à l'oignon et petits salés.

Lors de nos rencontres annuelles, les membres de l'Amicale apprécient de se retrouver autour d'un succulent repas pour partager les beaux moments de la vie.



le Comité

Les aînés(ées) savent s'amuser !

La vie bienfaisante de Saint Martin



Nicolas de Flüe
(Henri Berset)

Pierre Canisius
(Pierre Maillard)

Saint Nicolas
(J-Louis Droux)

Sainte Thérèse
(Cécile Dewarrat)



Mme Vienny M. Mesot M. Grandjean M. Maillard M. Hilaire Vial



M. Currat M. Paul Vial Mme Hélène Bossel

C'est vrai que cela fait du bien ... cet été, Saint-Martin a résonné des festivités organisées par le ski-club. Dans les dernières années fraîchement passées, nous avons pu festoyer avec le chœur mixte, la jeunesse ou la fanfare... C'est toujours un plaisir de voir comme les gens peuvent déployer de l'énergie (une grande énergie !) dans le seul but de rassembler leurs pairs pour le plaisir de construire quelque chose en société et d'être tout simplement ensemble ! Mais faire la fête n'est pas une caractéristique de « notre » époque...

Le 2 mai 1938 a eu lieu pour la première fois à Saint-Martin, la fête des Céciliennes. Le programme religieux s'est étoffé pour l'occasion d'une partie récréative sous la forme d'un festival intitulé « La vie bienfaisante de Saint Martin de Tours ».

Il s'agissait d'un jeu d'évocation et de vénération d'un glorieux patron du chanoine Joseph Bovet - qui en a composé les paroles et la musique - avec adaptation scénique de Jo Baeriswyl, professeur à Fribourg.

Devant un grand décor se succédaient vingt numéros musicaux pour chœur mixte, chœur d'hommes, soli, duo, trio accompagnés du piano et de l'harmonium.

La pièce fut jouée 16 fois durant les mois de mai et juin 1938 dans une cantine bondée à chaque fois.

Simone Colliard (qui, sur scène, incarnait alors à l'âge de 14 ans, un ange) nous raconte l'ouverture du festival :

Son frère (Henri Berset), en **Nicolas de Flüe** regardant par la fenêtre, se fait aborder par Pierre Maillard en **Pierre Canisius** :

- Que faites-vous là, frère Nicolas ?
- Je regarde le beau pays de Fribourg !

Il s'agissait du début du prologue. Suivait alors, en trois épisodes, la vie de Saint Martin de Tours :
- le soldat
- le moine
- l'évêque
et l'épilogue venait clore la pièce.

On se souvient des répétitions durant tout l'hiver dans la salle du « café d'en bas » avec Jo Baeriswyl, de l'Abbé Bovet dirigeant le chœur, de l'immense cantine apposée à l'église, du travail de remise en état des drapeaux en papier-crêpon par les plus jeunes, des fins de soirées bien arrosées par d'autres...

La vie bienfaisante de Saint Martin

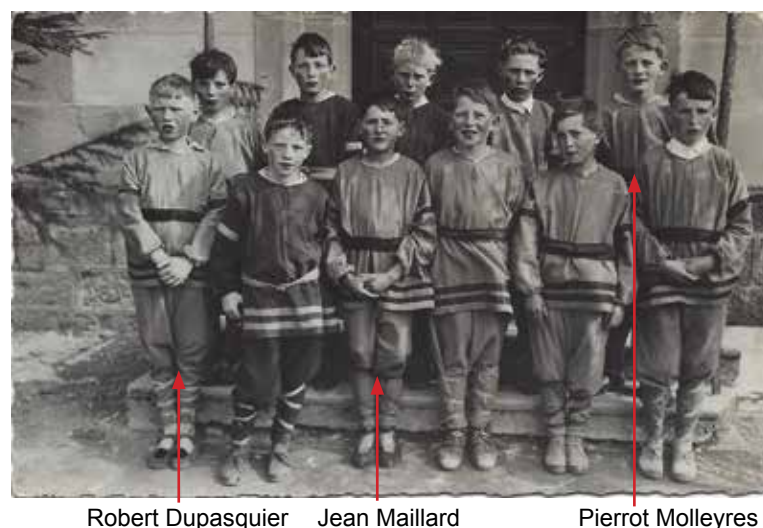
On raconte le déplacement (à pied !) de toutes les écoles alentour venues voir le spectacle, comme la classe d'Anne-Marie, la belle-soeur de Simone depuis Prayoud (!) et même la visite de l'Evêque de Tours venu tout exprès pour l'occasion !

Certains d'entre nous reconnaîtront pour sûr quelques visages sur les photos prêtées par Marie-José Demierre, Lucienne Vial et Simone Colliard.

Au premier plan de la photo du bas on peut, entre autres, distinguer Bertha Sallin, Irène Molleyres et Irma Vial en tant que membres du chœur. Et sur la photo ci-dessous, Saint Martin sur son fier destrier blanc est incarné par Georges Maillard (le grand-père de Philippe).

Nous nous réjouissons de découvrir d'autres informations pour détailler l'une ou l'autre aventure de la commune de Saint-Martin dans un prochain numéro du Journal !

Merci à tous nos « informateurs » qui n'ont pas hésité à nous livrer leurs souvenirs de cette



Saint Martin (Georges Maillard)



Saint Nicolas et Nicolas de Flüe en compagnie de barbus bien de chez nous



dans le chœur : Bertha Sallin, Irène Molleyres, Irma Vial

Des décors grandioses



Infos du passé, du présent, du futur ...

Assemblée communale du 6 mai 2014

Les comptes de fonctionnement de la commune pour 2013 se soldent par un excédent de revenus de Fr. 5'289,12. Pour rappel les trois dernières années se sont avérées être déficitaires.

L'assemblée communale accepte la modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye, Veveyse-Oron-Glâne (VOG) en augmentant la limite d'endettement, ceci afin de permettre l'agrandissement de la station d'épuration de la Verna à Ecublens. Elle accepte également de modifier les statuts afin d'actualiser les montants en référence au droit de référendum obligatoire.

L'assemblée communale accepte également la modification des Statuts de l'Association des communes du district de la Veveyse pour l'école du Cycle d'orientation (CO) en augmentant la limite d'endettement afin de réaliser l'agrandissement du CO ainsi que l'assainissement de l'ancien bâtiment d'ici à 2017. Elle accepte également de modifier les statuts afin d'actualiser les montants en référence au droit de référendum obligatoire.

Les projets suivants sont en cours de réalisation ou vont l'être prochainement :

- Modification du carrefour de Fiaugères
- Assainissement du ruisseau du Chevillard
- Agrandissement du local pompiers
- Nouvel abri pour les bus de l'école

Informations :

Des vignettes pour les sacs poubelles d'un volume de 17 litres seront bientôt disponibles.

Population au 31 décembre 2013 : **1012 habitants**

La Jeunesse

Le 1er mai

Partout en Europe, depuis les temps les plus reculés, le 1er mai a toujours eu une signification particulière. Pour les Romains, le mois de mai était celui de Maia, déesse de la fécondité, projection de l'énergie vitale, l'une des représentations de la Terre-Mère.

En Suisse, de nos jours, le 1er mai est considéré comme la fête du travail et c'est l'occasion pour les syndicats de manifester. Toutefois, dans le canton de Fribourg, cette date a gardé surtout sa première signification et c'est l'occasion de fêter l'arrivée du printemps. Ainsi, en campagne comme en ville, les enfants, fillettes et garçonnets, à deux ou trois, avec un brin de crainte, se hasarrent en tout domicile et, tout à coup, se figent pour chanter. D'autres se succèdent sans interruption, de sorte que durant une journée entière, chaque

maison, chaque étage, chaque magasin, chaque bureau se transforment en volière délicieuse. On prépare d'avance la monnaie, les biscuits, le chocolat, les oranges. Les uns vont dans les poches, les autres dans les sacs.

Dans notre commune, la société de jeunesse perpétue chaque année cette coutume. C'est l'occasion pour nous d'apprendre quelques chansons françaises bien connues et de les interpréter de maison en maison. L'argent récolté était alors utilisé ces dernières années pour les activités de la société.

Cela n'a pas été le cas lors du 1er mai 2014 conformément au souhait des membres la somme reçue, à savoir, **3'330.- a été reversée à la ligue suisse contre le cancer.**

Sketch'up

Nous profitons de la parution de ce journal pour vous informer que notre traditionnelle soirée Sketch Up aura lieu le samedi 8 novembre 2014. **Nous fêtons cette année les 10 ans d'existence du Sketch Up.**

D'ores et déjà, deux membres de la jeunesse se sont dévoués pour l'écriture du fil rouge des entres-sketchs à savoir Gregory Vial et Sylvain Monney. Nous vous rappelons que le concours de sketchs n'est pas réservé qu'aux sociétés de jeunesse mais tout groupe d'amis, de membres d'une entreprise ou d'une société du village peuvent participer avec un sketch repris ou inventé.

Nous acceptons également les personnes désireuses de faire un one-man-show. Alors n'hésitez pas à vous inscrire et nous espérons vous accueillir nombreux afin de fêter dignement ce 10ème anniversaire.

Nous remercions dès à présent toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent tout au long de l'année. Sans elles, nous ne pourrions pas organiser autant d'activités et animer le village ponctuellement. Merci à vous tous et à bientôt autour d'un verre.

Y.A

Good Morning Jordil !!!

Radio Laiterie va cesser d'émettre ...

Avec le décès de Jean-Joseph Vial, dit Teuteuil, dernier peseur de lait du Jordil, **la Société de Laiterie a décidé de fermer le local de coulage du lieu**. C'est l'occasion de revenir sur un brin d'histoire.

Au temps où les familles paysannes représentaient presque 90% de la population, la production agricole était en quasi-totalité auto-consommée. Les temps étaient durs pour les ouvriers payant chèrement leur pain, puisque les produits alimentaires étaient bien rares sur le marché.

La révolution industrielle, suivie de l'exode rural, du machinisme, de la recherche et de l'enseignement agricoles ainsi que des nouvelles méthodes de cultures firent tellement évoluer la production, qu'il fallut penser à la commercialisation. **C'est le début des laiteries villageoises**, regroupées en sociétés cantonales chapeautées par la Fédération des producteurs suisses de lait (PSL).

Certaines laiteries dites « de fabrication » produisaient du fromage et d'autres dites « de centrale » fournissaient du lait à l'industrie qui se chargeait de le transformer et de le commercialiser. Cette structure perdure encore aujourd'hui. C'est ainsi que ces dernières sociétés de laiterie ont construit des locaux de coulage afin de faciliter l'acheminement du lait vers les transformateurs.

Au début du siècle passé, la Société de laiterie "Le Jordil La Rougève" réunissait 28 membres. Son local de coulage était sis à La Rougève. Matin et soir, les couleuses du Jordil descendaient à pied et boille à dos ou encore en charrette, livrer leur précieuse marchandise.

Pour s'éviter ces trajets biquotidiens, **les Jordiliens décidèrent en 1956** de fonder leur propre société et de construire un local de coulage indépendant au centre de leur hameau. Ce ne fut pas sans mal puisque ceux de La Rougève perdaient 13 sociétaires sur 28. Mais à l'automne 1956, les producteurs du Jordil coulaient au village sous l'égide de la nouvelle société présidée par Paul Vial, dit Grand Paul et arrière-grand-père du petit Paul Grand de Saint-Martin.

Heureux de leur nouveau statut, les membres de la société se sont montrés particulièrement entreprenants. Ils furent pionniers en achetant des machines agricoles en commun. Les machines à traction humaine et animale, puis les machines plus modernes étaient (et sont en partie encore) financées par un pourcentage sur le kilo de lait, correspondant à la grandeur de l'exploitation et donc de l'utilisation du matériel.

Entre autres matériels indispensables, la Société de Laiterie du Jordil s'est dotée d'un broyeur à fruits (toujours en fonction). Cette acquisition est pour beaucoup dans l'élaboration de **la fameuse goutte du Jordil, produit du terroir connu loin à la ronde** et dont les habitants sont encore (à notre connaissance) de grands adeptes !

Il y eut les moments difficiles, comme la faillite en 1962 de l'acheteur de lait Lactisa SA qui plongea les producteurs dans l'incertitude d'être payés, l'époque de surproduction de matière grasse (l'histoire



les derniers jours de la laiterie au centre du Jordil



suite à la page 12

Good Morning Jordil !!!

Radio Laiterie va cesser d'émettre ...

se répète décidément !) qui obligeait les paysans à reprendre le beurre et les produits transformés à l'industrie ou enfin l'introduction des quotas qui fit grincer bien des dents...

Mais au-delà des machines, du coulage et du petit verre partagé, le local du Jordil a joué un grand rôle dans la vie du village. Ce petit centre avait l'avantage de rassembler les gens, partageant les derniers potins de la nuit ou du jour ("Radio Laiterie" ne tarissait jamais d'informations de toutes sortes !), le jeu de quille en face où l'on organisait des matchs en plein air le dimanche et à la belle saison, les assemblées finissant à l'heure de traire, les fondues...

Bref, tous ces moments où l'on se sentait vibrer du même air, de la même communauté.

Dernière grande manifestation liée à la Société de Laiterie du Jordil, le cinquantième anniversaire du

local a réuni en 2006 tout le village avec ceux de La Rougève autour de macaronis à la crème et de bons gâteaux.

Ainsi donc, Radio Jordil va gentiment cesser d'émettre.

Les derniers potins, la météo, le bruit des boilles tapées au petit matin... ces petits détails que nos aînés ont contribué à construire et à soigner pour améliorer leur quotidien, mais aussi l'avenir des générations futures,

tous ces petits détails ne seront bientôt plus qu'un bruit au loin

Marc Piccand et Anouk Hutmacher



Insolite

Sous cette rubrique, nous vous proposons une visite de votre commune par des détours insoupçonnés !

Dans chaque numéro de ce journal, par l'entremise d'un détail photographié sur le territoire de notre commune, nous espérons vous faire découvrir votre environnement d'une façon originale et vous amener à le regarder d'une façon différente.

Ainsi tout le monde connaît notre école actuelle mais savez vous où se trouve l'ancienne école de Saint Martin, celle qui a été construite en 1876 ?

Réponse dans notre prochain numéro ...



Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce journal.

Merci particulièrement à nos annonceurs, nos correcteurs et à nos fidèles « plieuses »

Equipe rédactionnelle : Charlotte Fisler, Sylvie Maillard, Anouk Hutmacher, Christine Simac

Cédric Borer, Marc Piccand, Yannick Aebischer

Les 90 ans de Marie-Louise Rossier

Le jeudi 1er mai dernier, jour de son anniversaire, Mme Marie-Louise Rossier a reçu les félicitations du Conseil communal de Saint-Martin FR à l'occasion de son 90ème anniversaire.

C'est au Jordil le 1er mai 1924 que Marie-Louise est née dans la famille de Léonard et Marie Genoud. Elle a eu 3 frères et 6 sœurs. Notre nonagénaire a été très fidèle au Jordil, puisqu'elle y a suivi toute sa scolarité puis a travaillé aux tourbières. C'est près de sa sœur aînée à Cheiry qu'elle a découvert la culture du tabac et le travail bien spécifique de la récolte de cette plante.

Le 26 mai 1948, Marie-Louise a convolé en juste noce avec Max Rossier, agriculteur à Fiaugères. De cette union naquirent 5 enfants, 3 filles et 2 garçons et durant toute sa vie, elle a secondé son mari dans l'exploitation familiale. L'arrivée de 7 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants a comblé notre nonagénaire. Elle avait beaucoup de plaisir à réunir toute sa famille autour d'une fête ou d'un repas de Bénichon.

Jouer aux cartes et se rendre au loto font également partie des petits plaisirs et des loisirs de Marie-Louise. C'est en mars 2001 qu'elle a eu le chagrin de perdre son cher époux. Grâce à sa bonne santé et à l'entourage de ses enfants, Marie-Louise a pu rester autonome jusqu'à la veille de ses 90 ans dans sa maison de Fiaugères auprès de son fils Dominique.

Depuis un mois, elle a le plaisir de recevoir la visite de sa nombreuse famille à la Maison St-Joseph.



Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux à Marie-Louise

Les 90 ans de Simone Colliard



C'est avec un jour d'avance, le 13 août 2014, que le Conseil communal est venu saluer et féliciter Mme Simone Colliard à l'occasion de son 90ème anniversaire.

Effectivement, c'est le 14 août 1924 que Mme Colliard a vu le jour dans la famille d'Alice et Louis Berset. Elle est la cadette d'une fratrie de 7 enfants. Tout en suivant sa scolarité à Saint-Martin elle a baigné dans l'activité postale puisque ses parents tenaient le bureau postal de Saint-Martin. Après sa scolarité elle a eu différentes activités assez pénibles, soit le travail aux tourbières du Jordil, secondier ses parents à la ferme et suite au tragique accident de son papa elle a repris les activités postales avec sa maman.

C'est en 1953 qu'elle a uni sa destinée à Jean Colliard de Châtel-St-Denis et c'est avec lui qu'elle a pu poursuivre son travail de buraliste postale à Fiaugères et à Saint-Martin. Mme Colliard a eu la chance de donner naissance à 3 enfants, Liliane, Reynald et Joëlle.

En 1975, après le décès subit de son mari elle a été nommée buraliste, secondée par son fils Reynald. Mme Colliard est fière que ce magnifique métier ait pu rester plus d'un siècle dans sa famille mais qui a malheureusement subi de nombreuses restructurations ces dernières décennies.

Aujourd'hui elle bénéficie d'une retraite bien méritée dans le bâtiment de l'ancienne poste en compagnie de sa fille et de son beau-fils. Elle a beaucoup de plaisir à recevoir sa famille, ses proches et tout particulièrement ses 6 petits-enfants et son arrière-petite-fille. Elle a encore beaucoup de plaisir à confectionner de délicieux gâteaux et biscuits de la traditionnelle bénichon.

Le tricot n'a pas de secret pour Mme Colliard et ses magnifiques créations de nappes enchantent toutes les personnes à qui elle les destine.

Nous sommes heureux de constater qu'à 90 ans Mme Colliard a encore une vie pleine d'activités et des journées bien remplies.

**Toutes nos félicitations et
nos meilleurs vœux à Simone**

L'école est finie (4 juillet 2014)

Donne-moi ta main et prends la mienne

La cloche a sonné ça signifie

La rue est à nous que la joie vienne

Mais oui ! Mais oui, l'école est finie !

Après un début de semaine de courses d'école, de finitions de travaux et de rangements, le dernier jour fut l'apothéose activités sportives, ludiques et même culinaires en rapport avec les nations représentées au Mondial.

Douze groupes (composés des plus petits aux plus grands, EE->6P) se sont donnés à fond dans douze activités très différentes. Magnifique !

Puis, à partir de 18h, soirée conviviale réunissant parents, enfants et enseignants sur la place de l'école puis à l'intérieur à cause du mauvais temps. Un grand moment de rencontres, de discussions à bâtons rompus ou de «déconnades»... Une tradition ancestrale de la fin de l'année scolaire.

Avec même la possibilité de voir les matchs du Mondial du soir en «live» et le fameux «Happy» avec les élèves et toutes les personnes s'occupant de l'école. Un grand moment !

Ce «Happy» a été créé, réalisé (Merci Christophe) et offert aux personnes qui nous quittent. Sniff ! Il s'agit de Liliane qui prend sa retraite, Solange qui s'occupe de ses enfants, Olivia qui a trouvé un poste plus près de chez elle, Valérie qui reprend des études (Bravo), Anne qui va voir vers d'autres ciels et Sandrine, jeune enseignante, qui se lance dans la vie professionnelle à plein temps ! Tous nos voeux de bonheur et que la vie vous soit douce !

2013-2014 fut un grand cru !

Merci à toutes et tous et à l'année prochaine !



Les gens d'ici

Les 90 ans d'Armand Piccand

Le mercredi 23 juillet, 5 jours après son anniversaire, M. Armand Piccand a reçu les félicitations du Conseil communal à l'occasion de son 90ème anniversaire.

C'est le 18 juillet 1924 qu'Armand voit le jour dans la famille de Céline et Joseph Piccand. Il a grandi au Jordil où il a également passé toute sa scolarité entouré de ses sœurs. A 16 ans, notre nonagénaire s'engage à l'extraction de la tourbe juste à côté de son domicile, puis il seconde son père sur l'exploitation familiale qu'il reprendra par la suite. C'est en 1957, qu'Armand unit sa destinée à Hélène qui est alors institutrice au Jordil. De cette union, naquirent 2 garçons et 2 filles. Il ne faut pas oublier ses 5 petits-enfants avec qui il aime passer des moments agréables, en particulier avec le petit Arthur.

En 1957, année de fondation de la Fanfare de Saint-Martin, Armand a été un membre fondateur et bienfaiteur. C'est en jouant du bugle pendant de très nombreuses années qu'il a transmis la passion de la musique à ses enfants.

Encore aujourd'hui, notre nonagénaire donne volontiers un coup de main sur l'exploitation familiale qui a été reprise par son fils Marc et son petit-fils Mathieu. Il a toujours plaisir à bêcher et à gratter son jardin afin de pouvoir partager fruits et légumes avec toute sa famille.



Camp cinéma des 5/6P ou 7/8H, juillet 2014

Une belle aventure !

Au lieu de faire une course d'école traditionnelle, les élèves de 5/6P ou 7/8H de St-Martin ont tourné un film. Treize minutes en trois jours ! Pas mal !

D'abord, ils ont trouvé un synopsis puis par groupes, ils ont écrit un scénario.

Le maître a pris le meilleur de chaque histoire pour arranger l'aventure finale : un film choral sans vedette.

Les élèves ont appris leur texte et l'ont joué devant la caméra pendant le camp cinéma. Quel exercice d'expression !

Auparavant, ils sont allés chanter le 1er mai (merci aux habitants de Besencens) afin de financer leur sortie !

Ils ont également créé la jaquette du DVD qui leur sera remis cet automne en guise de souvenir.

Pour ce faire, il fallait une équipe d'adultes pour les accompagner.

Jean-Louis et Patricia pour organiser un tournoi de jeux afin que les acteurs en herbe dans l'attente de s'exprimer ne s'ennuient pas ; Mickey, le virtuose du chaudron, pour nous concocter d'excellents repas au creux du feu ; Pierre-André pour quelques fantaisies informatiques qui apparaîtront aussi sur le DVD ; Virginie co-réalisatrice très «pro» et Marcel à la réalisation et au montage.

Au dire des accompagnants, ce fut une magnifique expérience et une année exceptionnelle.

Chaque élève s'est donné à fond dans chaque activité. **Bravo les enfants, euh.... les jeunes, euh.... les grands, euh**

Le film fera certainement partie de la sélection de Cannes l'année prochaine (bon, pas si sûr).

Si ce n'est pas le cas, ça ne fait rien, nous avons eu beaucoup de plaisir et c'est ça l'essentiel !



Source : Office Fédéral de l'Environnement OFEV

L'incinération des déchets ménagers dans la cheminée ou au jardin libère de la dioxine

L'incinération sauvage de déchets ménagers dans la cheminée ou au jardin est la source de pollution à la dioxine la plus importante en Suisse. Grâce aux systèmes de lavages de fumées, les rejets de dioxines par les usines d'incinération ont considérablement diminué. C'est tout autre chose avec l'incinération illégale des déchets.

Cette pratique est en augmentation et, avec elle, la pollution par la dioxine qu'elle génère. L'incinération sauvage d'un kilo de déchets ménagers pollue en effet l'environnement autant que le traitement de 10 tonnes d'ordures dans une usine d'incinération moderne.

Grâce aux prescriptions sévères en matière de protection de l'air, on a réussi à réduire la pollution à la dioxine. Ainsi, les émissions de dioxine des usines d'incinération ont diminué considérablement grâce aux gros investissements consentis pour des installations de traitement des fumées. Le total des émissions de toutes les installations de traitement est ainsi passé de 365 grammes à environ 16 grammes de dioxine par année. Ce résultat réjouissant est cependant terni par l'incinération illégale des déchets ménagers. Même si les quantités d'ordures ménagères brûlées illégalement représentent seulement 1 à 2% des déchets incinérés, elles produisent en tout de 27 à 30 grammes de dioxine par année, soit plus du double des émissions des usines d'incinération pour déchets ménagers (UIOM) et les installations pour déchets spéciaux réunies. De plus, contrairement à ce qui se passe dans les UIOM, les produits toxiques dégagés par ces foyers ménagers sont libérés à proximité du sol et retombent donc dans les environs.

Les dioxines qui proviennent de l'incinération de bois traités, d'emballages usagés et autres déchets ménagers sont liées aux particules qui, en retombant sur le sol, se déposent sur les légumes du jardin.

Sont particulièrement concernés les légumes dotés de larges feuilles car celles-ci deviennent de véritables capteurs à dioxine. En les consommant, les hommes et les animaux font entrer la dioxine dans leurs chaînes alimentaires. Celui qui incinère des déchets ménagers dans son jardin enrichit de produits toxiques non seulement sa propre nourriture mais aussi celle de ses voisins. Il risque aussi une forte amende pour avoir contrevenu aux prescriptions sur la protection de l'air.

Aujourd'hui, des progrès dans la réduction des émissions de dioxine dépendent surtout du comportement des ménages. L'OFEV mise sur des contrôles accrus, sur l'information et sur une prise de conscience de la population. Celui qui ne connaît pas le problème ou celui qui veut économiser la taxe poubelle met en danger sa propre santé et celle de ses voisins.

Pour faire un feu sans fumée, il faut exclusivement utiliser du bois sec à l'état naturel. Le feu atteint rapidement des températures élevées. La combustion est alors intégrale et les émissions relativement faibles. En vertu de l'art. 26b de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair), l'incinération des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins n'est autorisée que si elle n'émet pratiquement pas de fumée.

Il est toutefois recommandé de recycler les déchets naturels, c'est-à-dire de les composter ou de les exploiter comme matériau au lieu de les détruire en les incinérant. De nombreuses communes proposent des déchetteries avec des possibilités d'élimination dans les règles de l'art. **Pour incinérer les déchets verts des travaux des champs et de jardinage, il faut non seulement observer les prescriptions de l'OPair, mais aussi les dispositions cantonales et communales.**



Directives de la commune de Saint Martin : Feux en plein air

Les feux sauvages pour éliminer les déchets sont totalement prohibés. Seule l'incinération en plein air de déchets naturels (branchages secs et herbes sèches provenant des forêts, des champs et des jardins) est admise selon les critères fixés par l'art. 26a Opair sur autorisation de la Commune.